



Belle Anse : Expérience de gouvernance participative des Aires protégées.

En 2011, le Système National des Aires Protégées (SNAP) a inclus la forêt sèche de Belle-Anse dans la carte des **Aires Protégées** d'Haïti avec la vision de protection des habitats et espèces endémiques qui s'y trouvent.

En 2012, le Massif de la Selle (Haïti), dont fait partie l'Aire Protégée (AP) Lagon des Huîtres, a été déclaré Réserve de la Biosphère. La conservation de la biodiversité, la promotion du développement économique durable et le soutien logistique à la recherche scientifique sont les principales composantes du projet de gestion de cette réserve.

En 2017, le Parc Nationale Naturel Lagon des Huitres (PNN-LDH) a été déclaré Aire Protégée par un arrêté présidentiel avec la mission de protection contre toute mise en valeur ne répondant pas aux normes de bonne gestion d'un espace fragile.

La complexité de gouvernance de cette Aire réside dans la nécessité de tenir compte de la diversité des acteurs en présence (charbonniers, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, services d'eau potable et d'assainissement, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État).

Ce document présente le processus, les apprentissages, les acquis et les défis à relever autour de la gouvernance participative.



Le Parc National Naturel Lagon des Huitres a été déclaré Aire Protégée en 2017. La production du charbon de bois, la pêche, l'agriculture sur brûlis et l'élevage libre sont les principales sources de revenus des communautés.

Le Lagon des Huitres, la cascade de Pichon et la grotte Canga qui se situent à l'intérieur du parc sont des sites très prisés qui accueillent des activités récréatives et culturelles. De plus, ils abritent de nombreuses espèces animales et végétales classées sur la liste rouge de l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN). La figure suivante présente les principales fonctions et les perceptions du Parc National Naturel Lagon des Huitres par les différents acteurs.

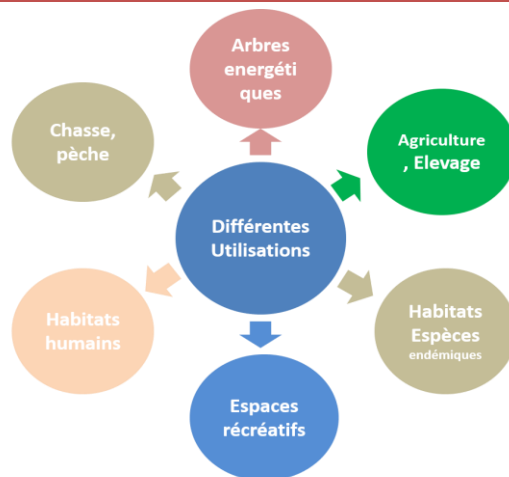
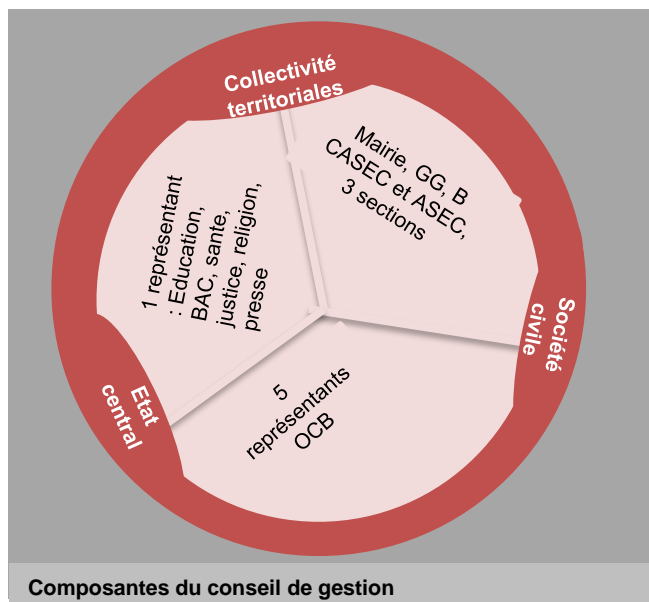


Figure : Différentes utilisations de l'espace

La promotion d'une gestion concertée : Etat central-Collectivité territoriale-Organisations locales

Une structure devant assurer la gestion du parc a été mise en place. Cette structure est composée d'un conseil de gestion et d'une direction de parc représentant respectivement les acteurs locaux et l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP). Les compétences des collectivités territoriales, les capacités techniques des bureaux déconcentrés de l'État central et les capacités de mobilisation des organisations locales ont été mises à profit pour assurer une couverture assez large des différentes zones de travail.

L'ANAP a formalisé sa présence au sein de cet espace avec la nomination d'un directeur du parc et cinq agents de surveillance environnementale pour accompagner le directeur dans l'exercice de sa fonction. La figure suivante présente la composition du conseil de gestion locale.



Principales activités réalisées

- ❖ Plaidoirie pour la nomination d'un directeur du parc pour accompagner le processus ;
- ❖ animation pour la mise en place du conseil de gestion représentatif de la population ;
- ❖ renforcement des capacités des structures en place (formation, outillages administratifs et financiers, réseautage, mise à disposition d'un espace de bureau) ;
- ❖ formation d'agent de surveillance environnementale ;
- ❖ identification des pistes de financements pour le fonctionnement des structures de gestion ;
- ❖ mise en place d'une table de concertation entre les acteurs évoluant dans la zone ;
- ❖ élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelle ;
- ❖ promotion d'activités économiques (pêches, filières bois, élevage, agroforesterie, Maraichages) et socio-culturelles (foires, journées, visites) ;
- ❖ réalisation de quelques études (caractérisation socio-économique des communautés vivant à l'intérieur du parc, caractérisation biophysique du parc, inventaire des ressources du parc).

Faits et constats observés

La pêche sur le littoral avec des filets à mailles fines (10 mm) est en constante diminution. Plus d'une centaine de pêcheurs pratiquent la pêche en haute mer ;

75% des exploitants (150/200) qui vivaient à proximité de la cascade de Pichon ont substitué les cultures sarclées à l'agroforesterie ;

la coupe des mangroves et la chasse aux lézards sont quasi éradiquées ;

la mairie de Belle-Anse a fait don d'un bureau pour loger le corps de surveillance environnementale, la direction du parc et le conseil de gestion ;

grâce à un système de patrouille, le corps de surveillance environnementale du parc assure la surveillance du parc ;

le directeur du Parc réalise périodiquement des activités de sensibilisation et de conscientisation ;

le conseil de gestion assure de manière autonome des activités socio-culturelles en guise de sensibilisation (rendez-vous cascade Pichon) ;

la mairie assure la publication et la vulgarisation des arrêtés communaux réglementant la pêche côtière, la chasse, la protection des sources d'eau.

Les outils et instruments utilisés

❖ **Conventions locales** : mesures incitatives et coercitives utilisées pour amener les citoyens à un changement de comportement :

- ❖ contrats d'engagement citoyens ;
- ❖ arrêtés communaux portant sur les mauvaises pratiques ;
- ❖ paiement pour services environnementaux.

❖ **Activités sociale-culturelles** : activités réalisées lors des fêtes patronales pour attirer l'attention du public sur les richesses de la zone en guise de sensibilisation :

- ❖ rendez-vous cascade ;
- ❖ pêche en folie ;
- ❖ journées éducatives et récréatives ;
- ❖ visite d'échange.

❖ **Communication de masse** : différents canaux utilisés pour sensibiliser la population sur la nécessité de protéger les ressources du Parc via l'adoption des bonnes pratiques :

- ❖ émission et spot radiophonique ;
- ❖ affiche et tableaux ;
- ❖ dépliant et pamphlet ;
- ❖ rencontre communautaire.

Témoignages des acteurs (perception sur la gouvernance du PARC)

Avant le projet, nous avions l'habitude de pratiquer la coupe rase, nous coupions les grands et les petits arbres qui se trouvent sur la parcelle, ensuite nous mettions le feu pour enlever les racines. Grâce à la sensibilisation, nous avons expérimenté la coupe sélective. Cette pratique offre l'avantage d'exploiter durablement la parcelle et offre plus de bénéfice à long terme.

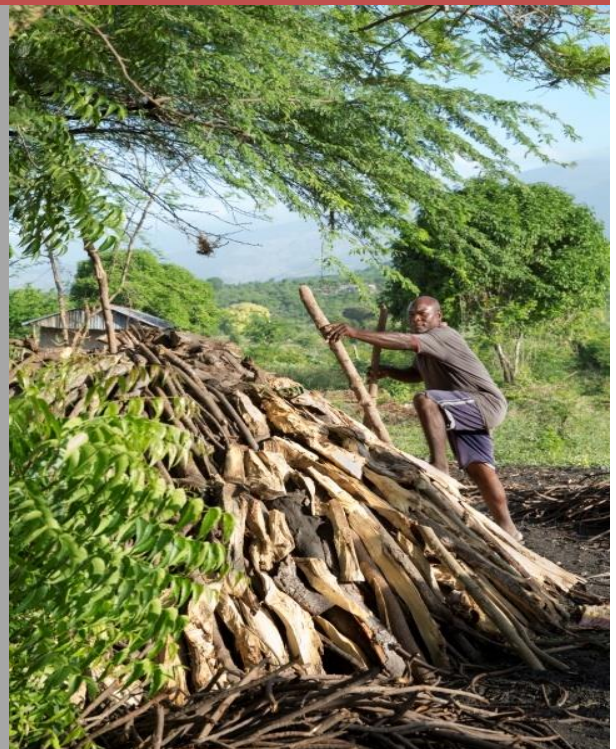
(Emile Alexis, exploitant de Cibao).

J'étais chasseur de lézards. J'avais même dressé un chien spécialement pour cette pratique. Grâce à la sensibilisation et la formation, j'ai pu comprendre que les lézards sont une richesse et ils existent seulement chez nous. Depuis j'ai arrêté cette pratique et j'encourage mes voisins à suivre la même voie.

(Wisny, exploitant de Préchêt).

Je ne peux pas adopter la coupe sélective, j'ai 10 enfants à envoyer à l'école, quand j'achète une parcelle, je suis obligé de tout raser et de produire le charbon sur la parcelle pour diminuer les coûts de production.

(femme, exploitante de Anse-à-Bœuf)..



Exploitant et charbonnier de bois Cibao

Difficultés rencontrées et mesures prises autour de la gestion

Difficultés rencontrées	Conséquences	Mesures prises
Dispersion géographique des 27 membres du conseil de gestion.	Frais transports à rembourser lors des réunions – fragilité en absence du financement	Mise en place d'un comité exécutif de 5 à 7 membres.
Période d'élection locale – changement des membres du conseil.	Perte de membres et d'expériences liées au changement de membre.	Implication des candidats dans les rencontres de formation et d'éducation
Faible capacité des membres d'organisation dont les femmes.	Difficultés d'expression et d'influence lors des rencontres.	Formation et sensibilisation, exigence de quotas femme dans les rencontres
Divergence de vues entre les structures publiques autour de la gestion participative.	Discussion contre-productive lors des rencontres Phénomène : conflit, réunion (l'un corde et l'autre décorde)	Multiplication des rencontres entre les différents acteurs - plaidoyer
Terre à dominance privée (80%). Mode de faire valoir indirect.	Difficulté de promouvoir auprès des exploitants la gestion durable des parcelles.	Sensibilisation continue.

Les leçons de l'expérience

Dispersion géographique des membres

La dispersion des membres du conseil par rapport au lieu de rencontre est un problème majeur. Leur déplacement requiert beaucoup d'investissement. Une rencontre des 23 membres occasionne des remboursements de frais allant jusqu'à 150 USD.

Le financement

Le financement du conseil de gestion reste un défi et laisse des interrogations par rapport à son fonctionnement au-delà des subventions.

Conseil de gestion perçu comme compétiteur

Certains leaders politiques refusent de coopérer avec le conseil de gestion qui est perçu comme un compétiteur. Selon eux, la synergie avec le CGAP va masquer leur visibilité sur le terrain.

Les perspectives

Renforcement des capacités des membres en leadership et le management pour leur permettre de mieux gérer le fonctionnement du conseil et les activités à entreprendre.

L'élaboration et validation du plan de gestion du parc, par la suite du plan d'affaires de cette AP. De tels outils permettront au conseil de rechercher de fonds pour les activités de protection du Parc.

L'appui à la recherche de financement pour la poursuite des activités de sensibilisation des communautés pour une meilleure adoption des pratiques d'exploitation durables de la forêt.

